



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

Enquête nationale auprès des passagers aériens

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête nationale auprès des passagers aériens
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Les passagers aériens commerciaux au départ des aéroports français.
Champ géographique	L'enquête couvre les principaux aéroports de la France métropolitaine.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête auprès des passagers aériens
URL de consultation du questionnaire	https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-empa
Objectifs	<p>L'objectif principal est de mieux connaître, à partir d'un échantillon représentatif de passagers au départ des aéroports de métropole, le profil des passagers aériens. Ce dispositif vient compléter les statistiques de trafic collectées, traitées et publiées par la DGAC.</p> <p>Cette enquête a été réalisée de 2009 à 2016, avec chaque année trois vagues d'enquêtes.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Les principaux thèmes abordés dans l'enquête sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- les caractéristiques des passagers au départ (lieu de résidence, tranche d'âge, sexe, CSP, situation familiale, motifs du voyage),- les caractéristiques du voyage (lieu de destination,

	<p>origine/destination vraie du passager (utilisation ou non de correspondances, aéroport de correspondance, raisons du choix de l'aéroport utilisé, de la compagnie aérienne, prix du billet),</p> <p>- les modes d'accès à l'aéroport et de post acheminement à la destination finale (voiture, bus, TGV, etc..).</p>
Historique	Cette enquête a été réalisée pour la première fois en 2009, puis chaque année jusqu'en 2016.
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	La mise au point du questionnaire et son évolution se fait en concertation auprès d'acteurs concernés, pouvant être intéressés par les résultats de l'enquête. Nous pouvons citer : le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), UAF (Union des aéroports français), le STAC (Service Technique de l'Aviation Civile), des universitaires...
Origine de la demande	<p>Cette enquête vise tout d'abord à répondre à la recommandation R13 du rapport du Cnis de M.Bernadet "Inventaire des besoins d'information sur les transports" de 2007 qui demandait de "Recueillir auprès des opérateurs de transport collectif l'information adéquate sur les flux et les prix". Suite à l'impossibilité finalement rencontrée de mobilisation des bases de données sur les billets, comme cela était suggéré dans le rapport en référence aux travaux réalisés aux Etats-Unis, l'enquête auprès des passagers aériens a été mise en place qui donne une approximation des informations demandées sur les flux de passagers.</p> <p>Cette enquête a également pour objectif de répondre aux nombreuses questions relatives notamment, au profil des passagers aériens, à leur destination vraie, au tarif grâce auquel ils voyagent, etc... Cette enquête permet également une meilleure connaissance des pré- et post acheminement des passagers : des informations très importantes pour l'amélioration de l'intermodalité et l'accessibilité des aéroports dans le cadre de la politique de développement durable.</p> <p>Enfin, cette enquête répond à d'autres demandes émanant tant du public que du ministère, il est de plus en plus indispensable d'y apporter des réponses pour analyser et prévoir l'activité dans ce secteur des transports.</p>

Place dans un dispositif statistique	<p>Cette enquête vient compléter le dispositif existant qui collecte, au travers des opérateurs, les flux de trafic. Ces trafics sont mesurés de la manière suivante : chaque mouvement d'avion entre deux aéroports (dont l'un est situé en France) donne lieu à une collecte de données le concernant : nombre de sièges offerts, passagers transportés, quantités de fret, compagnie aérienne exploitant le vol, module exploitation, motorisation, etc...</p> <p>Pour autant, la DGAC ne dispose actuellement d'aucune information d'ordre qualitative sur les passagers transportés : leur destination « vraie », leur typologie, etc...</p> <p>L'objectif de cette enquête est de combler cette lacune.</p>
Extensions géographiques	<p>Nous pouvons choisir d'enquêter des aéroports supplémentaires, en métropole ou dans les outre-mer.</p>
Utilisateurs	<p>Outre la DGAC, les aéroports enquêtés, l'UAF, le CEREMA ou encore des universitaires peuvent demander l'accès et utiliser les données récoltées.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Annuelle
Période de collecte	<p>L'enquête se déroule en 3 vagues d'une semaine chaque année : une en mars, une en juillet, une en octobre. Les 3 vagues se veulent représentatives de la basse, moyenne et haute saison du trafic aérien français. En 2022 la vague de mars n'a pas lieu.</p>
Mode de collecte	<p>La collecte se déroule dans les halls d'embarquement des aéroports, au moment où les passagers attendent pour embarquer. Elle est assurée par un prestataire externe (IFOP pour les années 2022 à 2024).</p> <p>La collecte se fait en partie en face à face avec l'enquêteur IFOP (l'enquêteur IFOP pose les questions directement à l'enquêté) et en partie auto-administrée (l'enquêté complète lui-même le reste du questionnaire).</p> <p>Les réponses de la partie en face à face sont recueillies sur la tablette de l'enquêteur IFOP. Puis la partie auto-administrée du questionnaire est accessible via un QR Code montré par</p>

	l'enquêteur IFOP, et les réponses sont complétées sur le portable du passager.
Comitologie	Un comité de pilotage et de suivi se réunit régulièrement entre la DTA et IFOP (prestataire enquêtant dans les aéroports pour le compte de la DTA). Il n'y a pas de revue par les pairs des méthodes statistiques utilisées.
Contraintes pour l'enquête	Aucune contrainte sur l'enquête n'est mise en place. Aucune question n'est intrusive dans la sphère privée, les seules questions personnelles concernent le CSP, la tranche de revenu, l'âge, le genre, la nationalité et le lieu de résidence. Le temps de réponse approximatif est de 15 minutes, décomposé en 5 minutes en face à face avec l'enquêteur IFOP et de 10 minutes en auto-administré.
Coût de l'enquête	Approximativement 1 000 000 d'€ pour les 9 vagues de 2022 à 2024.
Organisme collecteur	IFOP
Plan de sondage	<p>Les 4 critères clés à prendre en compte lors de la stratification de l'échantillon pour chaque aéroport et période d'enquête sont :</p> <p>La destination du vol (15 segments géographiques selon que l'aéroport de destination soit ou non un hub).</p> <p>Le type d'opérateur (4 : Skyteam, Bas-coûts, Autre régulier, Charter).</p> <p>La distribution par jour (du lundi au dimanche)</p> <p>Les tranches horaires (6h-10h; 10h-17h00; 17h-24h).</p> <p>Nombre de questionnaires par vol : Au minimum 10, au maximum 10% de la capacité de l'avion, sans dépasser 40.</p>
Taille de l'échantillon	38000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction générale de l'aviation civile (DGAC)
Autres services producteurs	

Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Février 2023 sur le site du ministère : https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa . Les supports sont des présentations powerpoint.